



DEBAT D'ORIENTATION
BUDGETAIRE
Compte rendu de Séance du 5 mars 2020

Date de la convocation: 19 février 2020

Lieu de la séance: Salle de conférence – Maison du Touch 31370 RIEUMES

Heure de la séance: 19h00

Séance du 5 mars 2020

L'an deux mille vingt et le cinq mars à 19 heures,

le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Jean AYCAGUER**.

Présents 48 : Emmanuel GUETIN MALEPRADE (Beaufort), Jean-Pierre RACCA (Bois de la Pierre), Guy CAILLABA (Cambernard), Pascale VITTADELLO (Casties Labrande), Patrick BOUHACENE (Labastide Clermont), Jean-Louis CAZARRE (Lafitte Vigordane), Patrick SOUBEILLE (Lahage), Pierre CONDOJANOPOULOS (Longages), Claudie ROUANET (Marignac Lasclares), Vincent VIDAL (Mondavezan), Claude PERES (Montoussin), Gérard SEINSAMAT (Le Pin Murelet), Georges DUPUY (Plagnole), Roger DUZERT (Poucharramet), Nadine BIANCHINI (Ste Foy de Peyrolières), Stéphane COMMER (Sajas), Ghislain GADBIN (Savères)

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Jean AYCAGUER, Paul Marie BLANC, Pierre BOLLATI, Serge BONNEMAISON, Pierre CHAPPOUX, André COSTE, Bernard COTTET, Marie-Françoise DONDEY, René DORBES, Franck FELDMANN, Franck GARCIA, Claude HERSANT, Pierre LAGARRIGUE, Jérôme MALLET, Jean-François MAUMUS, Muriel MERIC, Gilles PODIO, Laurent QUEMENER-TARRAUBE, Isabelle ROGISTER, Jean SERIGNAC, Daniel ZAGO.

Communauté d'Agglomération – Le Murétain Agglo : Francis DUPIRE, Etienne GASQUET, Gérard LELEU, Jacques LERAT, Jean-Paul MERCANTI, André MORERE, Gérard POUSSOU, Michel SIMON, Jean-François SUTRA, Armand VARGAS.

Excusés 20 : Philippe LECUYER (Bérat), Jean-Pierre LABOULAIS (Capens), Sandrine SARRAZIN (Fontenilles), Jérémy MATHIAS (Forgues), Annie PEREZ (Gratens), Jean-François BAREILLE (Mondavezan), Gérard BARON (Montégut Bourjac), David CASSUTTI (Montgras), Thierry AREXIS (Polastron).

Communauté de Communes Coeur de Garonne : Alain DEDIEU, Pierre Alain DINTILHAC, Nathalie FOURAIGNAN, Sylvie HILGENBERG, Véronique PORTE, Henri ROUAIX, Jocelin WIEDERHOLD.

Communauté d'Agglomération – Le Muretain Agglo : Séverine AURIOL, Victor CASAVA, Thierry CHEBELIN, Nicolas DUCOURAU.

Secrétaire de séance : Jean-François SUTRA (Communauté d'Agglomération – Le Muretain Agglo).

Monsieur le Président ouvre la séance et demande aux participants de se déclarer en qualité de secrétaire de séance : M. SUTRA J. François se propose. ☞ **Adopté à l'unanimité**

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

BUDGET EAU POTABLE

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Résultats de fonctionnement : 2011 à 2019

Mme Perez Cazard présente les bons résultats de fonctionnement qui sont en hausse et permettent de dégager tous les ans une grande part des financements nécessaires pour réaliser les travaux de renouvellement du réseau et d'extension des infrastructures prévus dans le schéma directeur réactualisé en 2016.

Les excédents de fonctionnement sur les huit dernières années ont permis d'autofinancer 14 M€ sur un montant total de travaux réalisés de 35 M€.

Le montant total des dépenses d'investissement en 2019 est de 4,2 M€, celui des recettes de 6 M€, ce qui dégage un excédent d'investissement de 1,77 M€ qui sera reporté sur le budget 2020.

En section d'exploitation, le montant des dépenses est légèrement supérieur à celui de 2018 avec 8,8 M€, le montant des recettes est en légère hausse avec 11,4 M€ ce qui donne un résultat de clôture avec report de 2,6 M€.

Mme La directrice précise que le compte administratif 2019 est clôturé et est en accord avec le compte de gestion du percepteur.

AFFECTATION DES RESULTATS 2019

L'excédent d'investissement 2019 atteint 1 773 016 € et l'excédent de fonctionnement s'élève à 2 607 087 €, ce qui porte à 4 380 103 € l'excédent global pour 2019 (3 838 038 € en 2018).

La différence entre l'excédent global de 2019 et celui de 2018 s'élève à 542 064 €.

Il est proposé d'affecter 30% de l'excédent de fonctionnement 2019 sur le budget de fonctionnement 2020, soit 782 126,05 € et 70% sur le budget d'investissement 2020, soit 1 824 960,77€.

BUDGET PREVISIONNEL 2020 A 2023

La projection budgétaire de 2019 à 2022 est présentée par Mme Perez- Cazard.

TRAVAUX A REALISER

Un montant total de 20M€ d'investissements, dont 16M€ de travaux, est prévu de 2020 à 2023. Les travaux programmés sont :

- la finalisation du renforcement des canalisations de Berat/La Matasse à Longages de 2020 à 2021
- la réhabilitation et l'extension de l'usine du Fousseret de 2020 à 2023
- la finalisation du renforcement de la canalisation de Lherm/ Le Fauga en 2020
- le renforcement de la liaison Castelnau P/Lussan A de 2020 à 2022
- les renforcements d'autres canalisations de 2020 à 2023

EVOLUTION DU PRIX DE L'EAU

Mme la directrice présente l'évolution prévisionnelle des tarifs de l'eau et de l'abonnement de 2020 à 2023 pour le syndicat hors Cazères et Couladère d'une part puis pour les communes de Cazères et Couladère d'autre part.

Pour les communes hors Cazères et Couladère, les tarifs pour la part consommation sont augmentés de 2% soit 1,258 € HT par m³ (1,233 € HT en 2019). Il est proposé de ne pas augmenter le tarif de la redevance fixe et de la location de compteur (67,70 € HT forfaitaire). De 2021 à 2023, l'augmentation annuelle résultante serait d'environ 1,4% par an pour une consommation moyenne de 120 m³.

Pour les communes de Cazères et Couladère, les tarifs restent inférieurs à ceux appliqués pour les autres communes du syndicat. Il a été proposé en 2019 de faire tendre les tarifs de ces deux communes vers ceux du syndicat sur une période de 5 ans, afin que l'augmentation annuelle soit inférieure à 20€ TTC/an pour une facture moyenne de 120m³/an.

Pour 2020, il est proposé de ne pas augmenter la redevance fixe (30€ HT), d'appliquer le tarif de la location de compteur du syndicat soit 7,50€HT pour un compteur DN15/20 (0€ en 2019) et d'augmenter le tarif de la consommation de 3% passant à 1,158€ HT par m³ (1,124€ HT en 2019). De 2021 à 2023, l'augmentation annuelle moyenne serait d'environ 7% par an sur le tarif HT pour atteindre le tarif de toutes les communes du syndicat.

BUDGET PRIMITIF 2020

Mme la directrice présente la projection du Budget primitif effectuée poste par poste jusqu'en 2023, dans laquelle apparaissent les 16M€ de travaux prévus et les emprunts nécessaires pour les financer soit 4 M€ par an.

Un tableau reprenant chaque poste dans le détail est présenté.

FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses prévu au budget 2020 est de 9 763 000 € et celui des recettes de 11 469 000 €.

Une augmentation de 11% des dépenses de fonctionnement est prévue pour 2020.

Un accroissement de 5% a été appliqué pour les postes de dépenses courantes et de 9% pour les salaires, compte tenu des recrutements réalisés en 2019 et des deux recrutements prévus en 2020 (un directeur RH et un agent pour le service réseau).

Les recettes seront légèrement supérieures à celles de 2019. Elles correspondent en grande partie à la facturation de l'eau (78%) dont 18% sont liés aux redevances pollution et prélèvement reversées à l'Agence de Bassin.

L'excédent antérieur reporté correspond à 30% d'excédent de fonctionnement 2019 reportés sur le fonctionnement 2020 soit 782 126€.

INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes d'investissement sera équilibré avec celui des dépenses (6 609 000 €).

En dépenses d'investissement, les travaux prévus sont les suivants :

- 47^{ème} tranche : travaux de construction du réservoir de Bérat/La Matasse : solde des travaux pour 93 000€.
- 49^{ème} tranche : 123 000€ pour la maîtrise d'œuvre et frais divers pour les travaux d'extension de l'usine du Fousseret
- 51^{ème} tranche : 140 000€ pour le solde des travaux de remplacement de conduites au Fauga et à Bérat
- 52^{ème} tranche : poursuite du remplacement de la liaison du réservoir de La Matasse/Longages pour 860 000€ (2^{ème} phase)
- 53^{ème} tranche : poursuite du remplacement de la conduite de liaison réservoir la Matasse/Longages sur 2700 ml en DN 250 fonte (3^{ème} phase) et maîtrise d'œuvre et lancement de travaux fin d'année
- Travaux en régie : 560 000€ notamment (liaison Castelnau Picampeau à Lussan Adeilhac, liaison Lherm/St Hilaire/Le Fauga et conduite à Beaufort)
- Travaux hors tranche 2018 : finalisation de la réfection des colonnes d'alimentation/distribution des châteaux d'eau de Sajas et Fonsorbes pour 29 000€.
- Travaux hors tranche 2020 : 1 640 000€.
- Les dépenses prévues en logiciels et prestations informatiques sont d'un montant de 82 000€, en terme d'études, il est prévu un budget de 39 000€ pour le schéma directeur Cazères/Couladère/Plagne et études et simulations diverses. Pour la recherche de fuites et les travaux de sectorisation, il est prévu 40 000€ pour la poursuite du programme. De plus, il est prévu un budget de 190 000€ pour l'achat de terrains pour le PAT de Cazères et divers.

- En matériel industriel, le budget alloué est de 155 000€ : des modifications de télégestion sur Fonsorbes/Fontenilles/St Thomas vers St Lys, modification API et programme pompage Mona, installation d'une armoire électrique château d'eau Labastide Clermont, l'achat de pompe de secours à Plagne, l'installation de télégestion du Perax à Cazères et divers. Autre matériel industriel prévu : achat de sondes SO2 et de pompes javel, soude et PH, achat de chloromètres. Le budget alloué pour le remplacement de l'ozoneur pour l'usine de Lherm et l'installation d'un ozoneur de secours est de 654 000€.
- En outillage industriel, il s'agit de matériel de signalisation de chantier, détecteurs de fuites et de câbles électriques, une fusée en DN 75 pour les branchements et divers pour 28 000€.
- Il est aussi prévu d'acquérir environ 2 800 compteurs en DN 15 à DN 65 prééquipés de têtes émettrices et 300 têtes émettrices seules pour la radio relève pour un montant de 177 000€.
- Quatre véhicules légers sont prévus en remplacement pour les services stations et réseau, et le remplacement de deux mini pelles et l'achat d'un camion polybenne sont prévus pour un montant total de 176 000€.
- En mobilier, matériel de bureaux et aménagements, il est prévu un budget de 54 000€ avec la création et l'aménagement de bureaux pour le service stations au bâtiment B, le remplacement de la centrale incendie de l'usine de Lherm, l'aménagement de l'accueil bâtiment B pour trois postes et divers.
- En matériel informatique, le budget attribué est de 62 000€ pour un audit du réseau, le renouvellement du parc serveur et du parc clients, de la supervision Topkapi au service station, ainsi que l'achat d'un ordinateur portable pour le diagnostic des véhicules et divers.

En recette d'investissement, l'excédent antérieur 2019 est de 1 773 016€. Il correspond aux travaux et achats non finalisés en 2019 et reportés en 2020. Les réserves facultatives s'élèvent à 1 824 961€ (70% du résultat de fonctionnement 2019). Le Conseil Départemental devrait verser en 2020 au syndicat les subventions suivantes : le solde de subvention du réservoir de Bérat 1^{ère} et 2^{ème} tranche pour 103 000€, la subvention des travaux en régie 2019 pour un montant de 34 000€, la subvention pour la maîtrise d'œuvre des travaux pour l'usine du Fousseret pour 15 000€, la subvention pour la 2^{ème} tranche de la 51^{ème} tranche pour 80 000€ et un montant d'environ 160 000€ pour la subvention de la 52^{ème} tranche.

De plus l'Agence de l'Eau devrait également subventionner le syndicat à hauteur de 28 000€ pour la protection des captages de Cazères.

Le montant de l'amortissement des biens a été estimé à 2 000 000€.

DONNEES FINANCIERES

La dette a connu un pic en 2013 compte tenu des emprunts importants réalisés pour financer la réhabilitation/extension de l'usine de Lherm et la construction du château d'eau de St Lys. Depuis 2013, la dette baisse régulièrement car certains prêts arrivent à terme et les emprunts effectués sont moindres (500 000 € par an) avec des prêts qui s'éteindront en 2019.

L'encours de la dette s'élève à 11 388 365€ au 1^{er} janvier 2020. Il baissera en 2021 pour atteindre 10 943 000 € au 1^{er} janvier 2021.

L'annuité de la dette (capital + intérêt) s'élève à 1 333 000€ au 1^{er} janvier 2020, elle est estimée à 1 332 000€ au 1^{er} janvier 2021.

Mme la directrice présente l'évolution de l'épargne brute, de l'épargne nette et de l'endettement du syndicat. L'épargne brute représente les recettes réelles de fonctionnement auxquelles sont soustraites les dépenses de fonctionnement.

Le ratio de désendettement (en cours de la dette/épargne brute) détermine le nombre d'années nécessaires au syndicat pour éteindre totalement la dette par mobilisation et affectation de l'épargne brute annuelle. En 2020, le ratio est estimé à 3,9 compte tenu de la hausse des dépenses prévues en fonctionnement, il restera toutefois en dessous du taux moyen d'endettement des collectivités locales qui est égal à 5.

Mme Bianchini demande si le transfert de la compétence Eau au Muretain a un impact pour les autres communes du syndicat. Mme la directrice lui répond que non car les communes du Muretain restent dans le périmètre du syndicat, la compétence eau de ces communes ayant été transférée au syndicat par le Muretain Agglo par le mécanisme de représentation-substitution au 1^{er} janvier 2019.

M. Sutra demande s'il est possible de détailler l'augmentation des dépenses de fonctionnement (+11%). Cette augmentation s'explique par l'accroissement de la charge en personnel (+200 000€), le reversement de la redevance

pollution qui sera versé en totalité en 2020 (+200 000€), l'achat de la fonte pour l'équipe en régie qui sera supérieur de 200 000€ et les dépenses imprévues (+200 000€).

BUDGET ASSAINISSEMENT

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Mme la directrice présente le compte administratif 2019 du budget assainissement.

En section d'investissement, le total des dépenses s'élève à 273 488,85 €, et celui des recettes est de 320 211,24 € avec l'excédent reporté (34 081,12 € en 2018), ce qui donne un excédent d'investissement de 46 722,39 €

En section d'exploitation, le montant total des dépenses atteint 1 681 875,42 € et celui des recettes est de 2 897 687,98 € (avec report de 1 108 326,84€) ce qui dégage un excédent de fonctionnement de 1 215 812,56 €.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'excédent d'investissement 2019 atteint 46 722,39 € et l'excédent de fonctionnement s'élève à 1 215 812,56 €, ce qui porte à 1 262 534,95 € l'excédent global pour 2019.

La différence entre l'excédent global de 2019 et celui de 2018 s'élève à 134 208,11 €.

Il est proposé d'affecter 100% de l'excédent de fonctionnement 2019 sur le budget de fonctionnement 2020 (1 215 812,56€).

BUDGET PRIMITIF 2020

INVESTISSEMENT

Le montant total des recettes d'investissement sera équilibré avec celui des dépenses (205 000€).

Un montant de 151 200 € a été affecté en dépense et en recette en opération pour compte de tiers. Il s'agit des subventions de l'Agence de l'eau perçues par le syndicat et reversées aux particuliers pour la réhabilitation d'installations non conformes (4200 € par installation pour 36 installations à solder).

Il est également prévu l'achat de mobilier/matériel de bureau, de matériel informatique, de logiciels et d'aménagements divers et la réalisation d'études pour la prise de compétences de l'assainissement collectif.

FONCTIONNEMENT

Le montant total des dépenses prévu au budget 2020 est de 2 002 000 € et celui des recettes de 2 989 000 € (avec report de 2019).

EVOLUTION PERSONNEL

Mme la directrice présente l'évolution des effectifs du syndicat depuis 2011. Au 1^{er} janvier 2018, le syndicat compte 50 agents. Depuis 2015, plusieurs agents ont été recrutés aux services techniques, suite à l'extension de l'usine du Lherm, à la réorganisation des astreintes et pour renforcer les équipes du service réseau suite aux absences pour raisons de santé de plusieurs agents. Un agent a également été recruté en 2016 pour le service réseau afin de pallier à l'absence d'un agent en arrêt prolongé pour accident de travail.

Au 1^{er} janvier 2020, le nombre d'agents est de 58. Trois agents ont été recrutés en 2019 suite à l'intégration de Cazères, Couladère et Plagne et un agent administratif supplémentaire est venu ensuite renforcer le service facturation début 2019. Au service réseau, deux agents ont été embauchés en remplacement d'agents en arrêt de travail prolongé. Un agent a été recruté pour la gestion administrative des demandes d'urbanisme et de DICT. Suite au départ de Florent Luque, deux agents ont été recrutés pour le remplacer, un ingénieur au service stations et un technicien au service support.

Elle précise que 69% de l'effectif sont des hommes et 31% sont des femmes. La moyenne d'âge est de 43 ans, la pyramide des âges montre qu'une grande proportion des agents a plus de 50 ans (34%). Les conséquences sur les plans humain et financier du vieillissement des agents de la filière technique sont importantes.

M. Commer demande qu'au vu nombre de personnes de plus de 55 ans, comment le syndicat fait pour améliorer les conditions de travail des agents. Mme la directrice indique qu'un important travail de prévention est effectué. Par exemple, le syndicat a fait venir un ergonome pour étudier les positions des agents pendant leurs activités et proposer des solutions pour que leur dos soit moins sollicité. Des gants anti vibration sont fournis aux agents ainsi que des aimants pour soulever les plaques en fonte lourdes, etc.. Quand les agents ne peuvent plus travailler dans les tranchées et manier des engins mécaniques, ils sont affectés dans la mesure du possible à des tâches moins physiques.

Ensuite, Mme la directrice montre l'évolution des dépenses de personnel, elles ont suivi l'augmentation de l'effectif. M. le Président précise que suite à l'extension du périmètre du territoire du syndicat aux communes de Cazères, Couladère et Plagne, le nombre d'abonnés a augmenté de 10% mais il n'y a pas eu de transfert de personnel de la RIEA de Cazères.

De plus, Mme la directrice ajoute que le syndicat fonctionne sur une base de travail de 40 heures hebdomadaires, ce qui génère des journées d'aménagement et de récupération du temps de travail organisées selon un cycle par quinzaine. Les agents ont un fonctionnement en binôme ou en trinôme afin d'assurer un effectif minimum.

M. Le Président met aux voix le débat d'orientation budgétaire pour le budget eau et le budget assainissement *Adopté à l'unanimité*

QUESTIONS DIVERSES

Pas d'autre sujet à débattre. La séance est close à 20 heures.

Le Président,
Jean AYÇAGUER

Le secrétaire de séance,
Jean François SUTRA



A long, horizontal handwritten signature in black ink, likely belonging to Jean François Sutra.